AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1773
FR0000074247-FS0686

21 novembre 2013

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CAMELEON SOFTWARE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 novembre 2013, la société Oddo Asset Management SA[1] (12 bd de la Madeleine, 75009 Paris), agissant pour le compte de clients sous gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 novembre 2013, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CAMELEON SOFTWARE et détenir à cette date 729 657 actions CAMELEON SOFTWARE représentant autant de droits de vote, soit 6,51% du capital et 5,33% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions CAMELEON SOFTWARE sur le marché[3].

[1] Contrôlée par la société Oddo & Cie.
[2] Sur la base d'un capital composé de 11 210 256 actions représentant 13 683 119 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. notamment D&I 213C1682 du 4 novembre 2013 et D&I 213C1762 du 20 novembre 2013.